

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, mardi le 30 avril 2013 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
Mme Marie-Claude Lemieux
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Réналd Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution pour l'embauche d'un inspecteur en travaux publics/voirie.
3. Période de questions
4. Levée de la séance

.....

2013-04-085

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-04-086

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE.

Considérant que nous avons reçu au total dix-sept candidatures pour le poste d'inspecteur en travaux publics/voirie;

Considérant qu'une candidature a été retirée à la demande du candidat;

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers, suite aux recommandations du comité mandaté à cette fin, d'embaucher monsieur Richard Paquet pour le poste d'inspecteur en travaux publics/voirie.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-04-087

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire Monsieur Réналd Grondin lève la séance à 20h10.

Adoptée à l'unanimité

.....

Réналd Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén. / sec. très.

Je, Réналd Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.